



Service National de Pastorale  
Liturgique & Sacramentelle



Association Nationale  
des Chorales Liturgiques



Fédération Française  
des Petits Chanteurs

## ***STAGE NATIONAL DE CHANT & MUSIQUE SACRÉS 2014***

### ***LE CANTIQUÉ DES CANTIQUÉS***

du dimanche 17 août soir au dimanche 24 août après-midi

**MAISON DIOCÉSAINÉ CHARLES DE FOUCAULT**

2, Faubourg St Jacques – 07220 VIVIERS

#### **LE LIEU**

Viviers est une cité de 3 480 habitants, mais cité épiscopale et site touristique réputé, au Sud-Est du département de l'Ardèche et au bord du Rhône.

Le Grand Séminaire est situé dans Viviers même, en bordure de la Nationale 86 qui traverse le village. C'est dans sa grande chapelle que le Bienheureux Charles de Foucauld a été ordonné prêtre le 9 juin 1901.

La grande capacité de la maison permet d'offrir aux diocèses et aux associations des services qui facilitent l'organisation de retraites, sessions, réunions, congrès, utiles à la formation chrétienne, spirituelle, intellectuelle et sociale. Parking et espaces ombragés facilitent aussi la venue. La maison diocésaine « Grand Séminaire de Viviers » est gérée par l'association « Association Grand Séminaire ».

#### **L'HÉBERGEMENT**

Il est assuré en chambres individuelles ou doubles qui ferment à clef, avec douche et WC. Les draps sont fournis mais pas le linge de toilette. Les repas sont pris sur place, sauf le dîner du jeudi (après-midi et soirée libres).

#### **LE PROJET PÉDAGOGIQUE**

Faire vivre aux chefs de chœur, chantres-animateurs et chanteurs, une expérience humaine, artistique, spirituelle et liturgique. Se former et célébrer la liturgie, s'initier ou se perfectionner pour le service du chant de l'assemblée.

Dans la suite de Vatican II, chacun sera amené à faire l'expérience de l'art de célébrer.

#### **LE RÉPERTOIRE**

Les stagiaires recevront à l'arrivée un livret de partitions.

Ce répertoire sera constitué de chants liturgiques et de pièces de musique sacrée, anciennes et contemporaines ainsi que d'une ou plusieurs grandes pièces du répertoire polyphonique classique.

## L'ORGANISATION DU STAGE

### 1 - L'équipe pédagogique & d'animation

Paul CRAIPEAU : Président d'ANCOLI, Directeur du stage  
Emmanuel MAGAT : Direction musicale  
Muriel HONTAAS : secrétariat et intendance

Claire BALANANT : chant d'assemblée  
Michèle BASTIAN-HULLAR : chant d'assemblée  
Julien COURTOIS : direction de chœur  
Jean-Marie DESPEYROUX : appropriation et gestion de l'espace liturgique  
Des professeurs de chant  
Un prêtre accompagne la session

### 2 - Chaque jour

Chant Choral - Cours de chant - Ateliers de direction - Ateliers découvertes - Formation liturgique

### 3 - L'accueil des stagiaires

Les stagiaires sont accueillis à partir de 17h le dimanche 17 août.

*Pique-nique du dimanche soir : chacun est invité à apporter une des spécialités de sa région, spécialités qui seront partagées.*

### 4 - Venir au stage : le transport

Les stagiaires recevront par courriel, dans la dernière semaine de juillet (avant, ce n'est pas possible), la liste des inscrits et leurs coordonnées par département. Ils pourront ainsi s'organiser entre eux pour du covoiturage : nous disposons d'un parking sur place.

Par précaution, que celles et ceux qui souhaitent s'assurer un billet de train le choisissent « remboursable et échangeable » afin de pouvoir l'annuler si un covoiturage est possible.

Néanmoins, pour celles et ceux qui viendront en train, la gare d'arrivée étant Montélimar, des navettes seront organisées pour venir vous chercher.

### 5 - L'inscription au stage

Les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre d'arrivée des dossiers complets et constitués :

- du dossier d'inscription intégralement rempli et signé,
- du chèque d'acompte de 150 euros à l'ordre d'Ancoli.

**En cas de désistement pour cas de force majeure, ne seront remboursés que 60 euros.**

Un accusé de réception envoyé par courriel validera votre inscription. Le solde sera réglé par le stagiaire à son arrivée.

**Pour les stagiaires mineurs :** Remplir et signer l'autorisation page 4 du dossier d'inscription.

### 6 - Prise en charge

Les stagiaires peuvent demander une participation aux frais de leur session auprès de leur paroisse, de leur diocèse, de la Fédération Gabet pour Besançon, de l'Union Sainte-Cécile pour l'Alsace (cf. dossier d'inscription p. 3 à compléter).

### 7 - Téléphoner au cours de la session

Les membres de l'équipe pédagogique pourront être joints au : 06.84.43.35.30.

## ADRESSE D'ENVOI DU DOSSIER D'INSCRIPTION

**Muriel HONTAAS 31, Vieux Chemin d'Istres  
13300 SALON-DE-PROVENCE**

**Date limite d'inscription : 17 juillet 2014**